

Accusé de réception en Préfecture : 034-21340048-2014-324-Date de télétransmission : 25/03/2014 Date de réception Préfecture : 2369/2014



Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2479/2017

Date d'affichage: 10/10/2017

Objet: Avis sur le retrait de la commune de Tigery du SyAGE

Conseillers en exercice :

27 Présents: 21 Pouvoirs: 5

Absent: 1

Votants: 26

L'an deux mil dix-sept, le 26 septembre à 20 h 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 19 septembre 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents: Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Alphonse BOYE, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Alexandre RICHE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS, conseillers municipaux.

Absents représentés : Joël VILLAÇA pouvoir à Sylvie GERINTE.

Virginie LECARDONNEL pouvoir à Bernard KAMMERER.

Hakima OULD SLIMANE pouvoir à Joseph DUPRAT.

Magali OLIVE pouvoir à Danielle METRAL.

Claude-Olivier BONNEFOY pouvoir à Jean-Michel CARIGI.

Absent: Fabrice LEVEAU.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 janvier 2017 de la commune de Tigery demandant son retrait du SyAGE,

Vu la délibération n°08CS22062017 du 22 juin 2017 du Comité Syndical du SyAGE autorisant le retrait de la commune de Tigery à la compétence "mise en œuvre du SAGE" et de son adhésion au SyAGE sans condition particulière.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-19,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, A l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE : DONNE un avis favorable au retrait de la commune de Tigery à la compétence "mise en œuvre du SAGE" et de son adhésion au SyAGE sans condition particulière.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 27 septembre 2017.

Par délégation, Jean-Michel CARIGI, 1er actioint au Maire.

Acte à classer

2479-2017

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2017-09-29T10-42-11.00 (MI207579257)

Identifiant unique de l'acte :

094-219400488-20170927-2479-2017-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

AVIS SUR LE RETRAIT DE LA COMMUNE DE

Date de décision :

27/09/2017

DU SYAGE

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte:

2479-2017 AVIS RETRAIT TIGERY DU SYAGE.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** Date 29/09/17 à 10:42 Date 29/09/17 à 10:42

Par MARQUES Christine Par MARQUES Christine

Accusé de réception

Date 29/09/17 à 10:48